



Déclaration préalable du SNUipp-FSU 84 à la CAPD du 14 mai 2018

Monsieur le Directeur académique,

Le 26 avril, par voie de presse et par le biais du Bulletin Officiel transformé pour l'occasion en outil de propagande politique, M. Blanquer a tenu à adresser un message à l'ensemble des personnels de l'Education Nationale et donc à chacun des membres de cette CAPD.

Aux enseignantes et aux enseignants d'abord, il a cru bon de rappeler un certain nombre de bonnes pratiques qu'il a sans doute jugées mal connues et mal appliquées. Dorénavant, les enseignants devront mettre en œuvre des leçons de grammaire et de vocabulaire, respectant 4 étapes dont chacune est à elle seule une innovation pédagogique sans précédent : l'observation, la formulation de règles, la consolidation et l'évaluation. Ils devront pratiquer le calcul mental et l'apprentissage systématique de l'orthographe, utiliser des cahiers Seyès 17x22 interligne 2 mm pour l'écriture (les circulaires ne précisent pas la couleur), mais également « veiller à circuler dans les rangs », et « assigner à chaque séance un objectif d'apprentissage précis ».

Aux conseillers pédagogiques, aux professeurs des ESPE, aux Inspecteurs de l'Education nationale et aussi d'une certaine façon à vous, Monsieur le DASEN, il a cru utile de rappeler que « la liberté pédagogique ne doit pas être l'anarchisme pédagogique », accusant de manière sous-jacente la hiérarchie et les structures de formation de couvrir, voire d'encourager une forme de chaos didactique dans vos écoles. Parce M. le Ministre Blanquer vous soupçonne peut-être de fermer les yeux sur l'utilisation de la méthode globale, il a jugé nécessaire d'affirmer, dans une déclaration d'un grand courage politique, qu'il fallait privilégier « quelque chose qui fonctionne, la méthode syllabique », à « quelque chose qui ne fonctionne pas, la méthode globale ».

Ces différentes déclarations ne sont évidemment pas de nature à fonder « l'école de la confiance » que M. Blanquer appelle pourtant de ses vœux. Non content de faire fi des apports de la recherche et de flatter les franges les plus réactionnaires de la population usant de nostalgisme pédagogique, qui aura pour seul avantage de permettre de substantielles économies, de formation notamment, le ministre de l'Education Nationale fait porter sur les seuls personnels la responsabilité des difficultés que traverse le système éducatif français depuis trois décennies.

Ce ne sont pas les effectifs par classe, le faible investissement dans l'enseignement primaire, la faible attractivité des salaires, la ségrégation opérée dans les établissements scolaires urbains qui expliquent le renforcement des inégalités sociales et le recul de la France dans les différentes enquêtes internationales, ce sont simplement les manques des personnels qui n'appliquent pas les bonnes méthodes.

Pour le SNUipp-FSU, reconnaître les enseignants, les soutenir, les valoriser et miser sur une vraie formation initiale et continue de qualité, seraient de meilleures réponses aux enjeux bien réels posés au système éducatif français.

Ces questions feront évidemment parties des sujets qui seront posés lors de la journée de grève du 22 mai : comment permettre aux enseignants et autres fonctionnaires de remplir la mission de fonction publique qui leur est assignée ? Lors de cette journée unitaire du 22 mai, il sera l'occasion de mettre en avant les dangers du projet CAP 2022 et de ces 4 chantiers pour la fonction publique : augmentation de la précarité dans la fonction publique, le mérite érigé en repaire pour la rémunération des agents, des menaces claires sur les instances paritaires et leur rôle essentiel dans la défense des conditions de travail et enfin la suppression de 120 000 postes où l'éducation sera fortement impactée. Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU 84 appelle tous les enseignant-e-s du 1^{er} degré à être en grève le 22 mai.

Mais laissons là ces considérations pour en revenir au mouvement.

La CAPD de la phase principale du mouvement 2018 s'ouvre aujourd'hui et elle est exceptionnelle à bien des égards.

D'abord par le nombre de bonifications pour mesures de carte attribuées à ce mouvement : il atteint le nombre record de 34 bonifications, avec de plus 2 enseignantes qui ont décidé de ne pas la faire jouer et une autre qui, nous l'avons découvert vendredi soir, n'a reçu aucun courrier l'informant d'une bonification de carte scolaire. Il s'agit de Marielle MOREAU sur la fermeture de l'UPE2A de Valréas.

Cette CAPD est aussi exceptionnelle car pour la 1ère fois en Vaucluse, vous voulez prononcer des refus de temps partiels sur autorisation. Nous dénonçons la manière dont a été organisé le traitement des demandes. En effet, la remise en cause par l'administration de l'automatisme de l'acceptation des demandes de temps partiels a été décidée sans que les collègues n'en aient clairement été avertis au préalable. Nous dénonçons également les conditions dans lesquelles les entretiens individuels ont été organisés. L'absence de transparence sur les critères qui ont conduit à convoquer certains collègues et pas d'autres laisse planer le doute sur l'équité avec laquelle les demandes de temps partiel des collègues ont été traitées.

Enfin, nous dénonçons aussi la convocation précipitée des collègues sans que leur soient explicitées en amont les attentes de l'administration. Cela a placé certains dans une position extrêmement délicate : ceux pour qui ce sont des raisons médicales qui les obligent à réduire leur activité professionnelle par le biais d'un temps partiel.

Devaient-ils afficher leur situation médicale à un inspecteur malgré leurs réticences ou risquer de ne pas obtenir leur temps partiel ?

L'administration avait obligation d'associer le médecin de prévention à ses procédures car il est le seul habilité à avoir un regard et une appréciation sur les situations médicales des collègues.

Cette situation ne peut se reproduire.

Les entretiens avec les derniers collègues se sont tenus vendredi, il nous paraît assuré que le point sur les temps partiels mis à l'ordre du jour ne pourra se tenir. Nous attendons donc des précisions sur la date à laquelle vous convoquerez la CAPD qui examinera les demandes de temps partiels ainsi que sur la date à laquelle les collègues seront informés de vos décisions. Nous demandons également une liste des demandes de temps partiel mise à jour avec les demandes des permutants.

Nous souhaiterions aussi des éclaircissements sur la tenue de la CAPD hors classe: concernant la date de sa tenue, la date à laquelle les collègues auront connaissance de l'avis de leur inspecteur, le contingent et les éléments pris en considération pour le classement des promovables. Sera-t-il tenu compte des collègues ayant annoncé leur départ à la retraite? Les règles seront-elles identiques aux opérations de promotions de cette année quant aux notes pour les collègues ayant été inspectés après le 31/8/2016.

Nous voulons enfin dénoncer les conditions de remplacement des formations pour les CP à 12. En effet, faute de remplaçants en nombre suffisant, les collègues ont été informés qu'ils devaient laisser deux classes et les regrouper pour qu'une brigade puisse les prendre en charge. Cela pose deux problèmes majeurs: les collègues n'ont pas à tout déménager pour regrouper leurs classes et les BDFC n'ont pas à prendre en charge 2 classes en même temps. C'est à l'administration de revoir l'organisation de la formation et non aux collègues de déplacer 12 bureaux d'une classe à l'autre. Nos collègues brigades n'ont pas à endosser la responsabilité de deux classes! D'autre part, il est inacceptable que les collègues ayant décidé de rester dans leur classe, pour ne pas laisser deux classes à un même remplaçant, se soient fait taper sur les doigts car ils n'étaient pas en formation. Ces collègues ont avant tout pensé à leurs élèves. Ce fonctionnement ne doit pas se répéter.

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets concernant les possibilités de départ en formation dans de bonnes conditions pour ces collègues l'année prochaine. En effet, vous n'avez décidé aucune création de postes de BDFC en CTSD alors que les besoins vont être profondément accrus à la rentrée avec la mise en place des CP dédoublés en REP et des CE1 dédoublés en REP+.

La situation du remplacement dans notre département est particulièrement critique cette année déjà: de nombreuses classes sans remplaçants pendant plusieurs jours, voire même plusieurs semaines comme à Cairanne par exemple, Des TR bloqués à l'année sur des postes, et même deux BDFC réquisitionnés sur des postes, et qui ne sont donc plus disponibles pour remplir leur mission initiale.

Nous vous remercions de votre attention.